

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 15 février 2018

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4008-2017.

Cause tarifaire 2018-2019 de Gaz Métro.

***Demande d'intervention et budget de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de Stratégies Énergétiques (S.É.) et du Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM).***

---

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande d'intervention conjointe (et le budget prévisionnel) de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de Stratégies Énergétiques (S.É.) et du Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) au présent dossier.

La demande d'intervention inclut les recommandations des demandeurs en intervention relatives à l'absence de cadre réglementaire complet, à la priorité à accorder à l'examen de la Demande d'Énergir, à la portée de la décision que la Régie pourrait être amenée à prendre au terme de cet examen, à l'échéancier des travaux envisagés et aux enjeux qui devraient être abordés en séance de travail, le tout conformément au paragraphe 19 de la [décision D-2018-006](#).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), de Stratégies Énergétiques (S.É.) et du Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).